

0760030V
ACADEMIE DE ROUEN
LPO LYCEE DES METIERS FERDINAND BUISSON
6 RUE AUGUSTE HOUZEAU
76504 ELBEUF CEDEX
Tel : 0232964800

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : REMISE GRACIEUSE DES DEPENSES 2020 D UN LOCATAIRE

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 2

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 26

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 19/10/2021

Sous la présidence de : Jean-Christophe Mathon-Claudon

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord pour remettre gracieusement la somme

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

de 500€ dûe par madame DANSOKO, la locataire d'un logement au lycée, sous condition du respect de l'échéancier dans sa totalité. Ces sommes correspondent à des charges et une partie de loyer de 2020. dans ce cas la remise sera appliquée après recouvrement de l'ensemble de la dette.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 26

Pour : 11

Contre : 7

Abstentions : 8

Blancs : 0

Nuls : 0